

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-472

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 17

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« 7 bis À la fin de la douzième ligne de la deuxième colonne, est inséré le sigle : « (ANSES) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.